

Sur le CHAMPS...

JUILLET 2021



CHAMPS sur
TARENTEINE - MARCHAL
CANTAL - AUVERGNE - RHÔNE-ALPES



BENVENUTO IN ITALIA

PIZZERIA Dell'Aqua

C'est avec grand plaisir que notre commune a accueilli depuis le jeudi 06 mai 2021 Fabien et Loïse, nouveaux habitants et commerçants.

Ils ont à cœur de nous faire découvrir des produits bio et de qualité.

Vous y trouverez aussi des bières artisanales ainsi que des desserts maison bio.

Vous pouvez consulter leur page Facebook

« Pizzeria Dell'Aqua »

pour vous tenir informer des suggestions du jour et des nouveautés.



Pizzas, desserts maison, bières & vins biologiques

Pizzeria Dell'Acqua



Nos pizzas, et desserts sont réalisés avec des produits biologiques et locaux.

Notre carte est donc susceptible d'évoluer en fonction de la saisonnalité de certains produits.

Tome, crème, salers, charcuterie : GAEC Les fleurs bio - Chorizo : GAEC - Rochemure / Bioverde - Bleu de Laqueuille : GAEC Des Etoiles - Saint Nectaire : Florent Serre - Œufs : Coco Corréze - Coulis de fruits : Ferme de la luciole - Bières : Sélection de bières artisanales - Vins : sélection de vins biologiques, biodynamie et naturels à prix caveau.

23 Place de L'Eglise
15 270 Champs-sur-Tarentaine
Tél. : 06 51 77 07 51 & 06 09 38 74 51



Nos horaires sont susceptibles d'évoluer en fonction de la saison. Ils sont mis à jour sur google.

Pizzas

Toutes ces pizzas peuvent : Être réalisées sur base de crème, servies avec un pesto maison, toutes nos pizzas sont modifiables en fonction de vos goûts personnels. Supplément œuf : 1 €

*olives kalamata

Marinara

Tomate, ail, origan, huile d'olive, olives*



8 €

Margherita

Tomate, tome fraîche, pesto, olives*



9 €

Sicilienne

Tomate, tome fraîche, câpres, oignons, origan, olives*

11 €

Végé

Tomate, tome fraîche, oignons confits, champignons, olives*



12 €

Regina

Tomate, tome fraîche, champignons, jambon blanc, olives*

13 €

3 fromages

Tomate, tome fraîche, bleu, salers, olives*

13 €

Pepperoni

Tomate, tome fraîche, chorizo, olives*



13 €

Coppa

Tomate, tome fraîche, coppa, salers, olives*

13 €

Chèvre

Tomate, tome fraîche, chèvre, figues, miel, noix, olives*



13 €

Cévenole

Tomate, oignons confits, chèvre, lard, miel, thym, olives*

14 €

Pizzas blanches



Alsacienne

Crème fraîche, tome fraîche, salers, oignons, lardons, olives*

13 €

Quatre Fromages

Crème fraîche, tome fraîche, salers, bleu, St Nectaire, olives*



14 €

Calzone

Crème fraîche, tome fraîche, salers, jambon blanc, champignon, œuf, olives*

15 €

Saint nectaire

Crème fraîche, tome fraîche, lard, Saint Nectaire, olives*



14 €

Desserts



Semifreddo (dessert glacé - Plusieurs parfums disponibles)

Café, stracciatella, amandes caramélisées, coco-rhum-raisin, chocolat meringué, brownies, fraise, framboise, abricot 3,5 €

Tiramisu, Mousse au chocolat, Dessert du jour

4 €

Ne pas jeter sur la voie publique - L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

LA VIE DE LA COMMUNE

**La commune et ses élus
souhaitent la bienvenue aux
nouveaux habitants de
Champs sur Tarentaine Marchal**



PISCINE MUNICIPALE

La piscine reprend ses horaires d'été à
compter du 7 juillet 2021 :

Ouvert du mardi au samedi de **10h à 12h** et de **15h à 19h**,
le dimanche de **15h à 19h**

Amar REHAILI en assure la surveillance
04.71.78.70.71

Cours d'aquagym et cours de natation :
s'adresser au Maître nageur.



MINI GOLF: Location à la Piscine

TENNIS: Location du court de tennis au camping de la Tarentaine : **04 71 78 71 25**

CAMPING

Le camping de la Tarentaine retrouve ses deux étoiles !

Les agents municipaux se sont investis pour permettre au camping municipal d'obtenir ce classement, signe de qualité et d'atouts pour les touristes.

Cette année le camping sera également ouvert jusqu'au 30 septembre pour permettre de profiter des dernières douceurs.



NOS SERVICES PUBLICS

FACEBOOK

Notre page Facebook est de nouveau active.

Vous y trouverez différentes infos de la commune et de ses alentours.

Alors n'hésitez pas, inscrivez-vous,

devenez membre!



52 MEMBRES

**Champs sur Tarentaine
Marchal**

[PARTAGER LE GROUPE](#)

Collecte de sang

La prochaine collecte de sang aura lieu
le mercredi 22 septembre 2021
à Champs sur Tarentaine



MAIRIE

Secrétariat de Champs: **04.71.78.72.75**

Lundi-Mercredi-Samedi.....9h00-12h00

Mardi-Jeudi-Vendredi.....9h00-12h00 13h30-17h30

Secrétariat Marchal: **07.71.78.71.82**

Mercredi.....14h00-16h00



15-CHAMPS-sur-TARENTEINE-MARCHAL

la mairie

MEDIATHEQUE LEON GERBE

Accueil: **04.71.78.79.84**

Lundi.....13h30-18h00

Mardi9h00-12h00 13h30-17h30

Mercredi10h00-12h00 14h00-17h00

Jeudi9h00-12h30

Vendredi13h30-17h30

Samedi9h00-12h00



NOS JEUNES

CITY STADE

La commission Cadre de vie en collaboration avec le Conseil municipal des jeunes propose de créer un city stade aux abords de la piscine sur le terrain de tennis actuel et à proximité du camping.

C'est un terrain multisport : foot, volley, basket, handball, badminton, hockey....

Ce terrain sera en libre accès avec des plages réservées pour les activités scolaires et périscolaires.



Le terrain de tennis du VVF sera rénové afin de satisfaire les amateurs de tennis du village et les vacanciers. Les demandes de subventions sont en cours pour ces 2 projets et les travaux sont prévus pour fin 2021, début 2022.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le 26 février, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est officiellement installé. Il est composé de 19 jeunes motivés de 9 à 18 ans.

Leur objectif premier est de créer une nouvelle dynamique notamment pour la jeunesse sur notre territoire. Ils se sont déjà réunis deux fois pour échanger librement sur les projets qui leur tiennent à cœur et les idées qu'ils veulent soumettre.

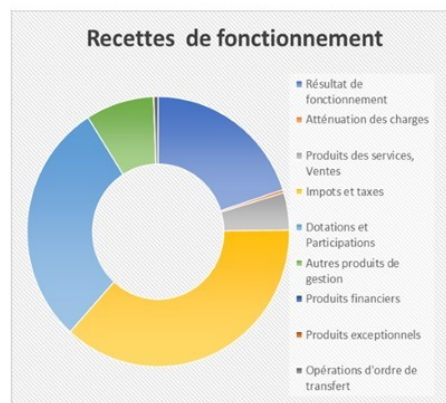
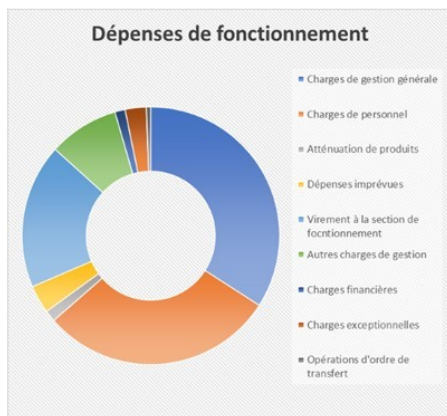
Ils ont également participé à la construction du projet de city-stade porté par la commune. Et bientôt, ils lanceront leurs propres projets déjà en cours d'élaboration....



ASLOPP Elwood, AURIEL Justin, BEHNKE Juri,
BUCHE Lina, CARAZ Ella, DURIF Armand
DURIF Dorian, DURIF Eloise, HAMEAU Camille, JARNOUX Lily, JARNOUX Lucas
JUILLARD Adrien, MARTIN Raphaël, MOULIER Nora, NICOLAS Ulrich
PARIS Eddy, PERRIER Pierre, TRAINS Laura, TRAINS Jade

BUDGET

Budget 2021



La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 1 751 254.96 €.

Dépenses de fonctionnement

Les **charges à caractère général** reste le poste le plus important près de 35 % composé principalement des dépenses courantes (électricité, combustibles, carburant, acquisition de petites fournitures, d'entretien de bâtiments communaux, entretien de voirie, assurances,)

Ensuite les **charges de personnel** qui représentent 29.50 % du budget qui couvrent les rémunérations des 12 agents permanents auxquels s'ajoutent des emplois saisonniers qui permettent de pallier soit à un surplus de travail, soit à des activités saisonnières (camping, piscine, ALSH)

La marge d'autofinancement dégagée permettra le virement à la section d'investissement d'un montant de 318 284.82 € .

Recettes de fonctionnement

Les recettes principales sont composées des impôts et taxes et des dotations de l'Etat représentant 66.57 % de ces recettes, mais aussi des produits de gestion courante (revenus des logements) , des produits des services (cantine, garderie, ALSH ...)

Suite à la dernière réforme concernant les taxes locales, la commune ne percevra plus de taxe d'habitation.

A compter de 2021 et afin de compenser cette perte, le gouvernement a décidé d'octroyer aux communes **la part du foncier bâti qui revenait jusqu'à présent au Conseil Départemental.**

En 2020, ces taux étaient les suivants :

* Taux communale : 14.59 %
* Taux départemental : 23.15 %
Soit un taux cumulé de 38.15 %

Le conseil Municipal ayant décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes communales les taux 2021 sont donc :

- Taxe foncière (Bâti) : 38.15 %
- Taxe foncière (Non Bâti) : 125.49%

* L'Etat appliquera un coefficient correcteur (à la hausse ou à la baisse) sur le produit des taxes pour permettre une compensation à l'euro près de la perte de la taxe d'habitation.

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 1 271 983.39 € .

Elle concerne principalement de nouveaux équipements programmés, ainsi que des restes à réaliser correspondants à des programmes en cours.

Travaux d'électrification : 15 000 €

Bâtiments Communaux : 73 360 €

Aménagement des forêts : 30 000 €

Acquisition matériels, mobilier, outillages : 105 000 €

Voirie (2020 et 2021) : 194 085 €

Aménagement de la place de Champs : 245 433.51 €

Nouveaux programmes :

Camping (Aménagement pour la conservation du classement 2* , informatisation ...) : 18 000€

City Stade : 70 000 €

Aménagement Place du 15 Août à Marchal : 106 000 €

Programme énergétique étude diagnostique bâtiments communaux : 15 000 €

Ces investissements seront financés en partie grâce à des soldes de subventions restant à verser notamment pour l'aménagement de la place de Champs (156 927 €) le FCTVA prévu pour un montant de 150 000 € et l'excédent de fonctionnement.....

Le budget annexe Assainissement s'équilibre à 417 015.42 Euros.

Un nouveau programme est prévu pour la réhabilitation de la station d'épuration de Marchal pour lequel il a été inscrit une prévision de 117 000 €

Des dossiers de demandes de subventions ont été déposés :

- Equipements sportifs auprès de la Région et de la DRAJES pour le City Stade
- Fonds de concours de la CCSA, pour la rénovation du terrain de Tennis au village de vacances
- DETR pour la réhabilitation du système d'assainissement collectif de Marchal
- Plan de relance numérique « Socle Numérique pour l'école élémentaire »

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Cette année, lors du budget 2021, la municipalité a attribué 30 000 € à destination des associations.

Un premier appel à subvention a été lancé en début d'année et près de 14 000 € ont été octroyés.

Cette année, une nouvelle procédure d'attribution a été mise en place avec un dossier de demande de subvention pour favoriser l'émergence de nouveaux projets et apporter un meilleur soutien aux associations.



Pour les associations qui n'ont pas encore fait de demande ou qui ont un nouveau projet, le dépôt de dossier est possible tout au long de l'année.

GESTION DES DECHETS

Tri sélectif - Des points verts sont mis à disposition :

A Champs : près de la halle et allée des tilleuls près du terrain de pétanque

A Marchal : sur la place



Déchetterie Au Ruisseau Perdu, Rue des 2 eaux à Bort les Orgues :
pour tout le reste

Heures d'ouvertures: Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tel 07.63.70.95.37

Déchets verts

La commune continue de proposer un service supplémentaire aux habitants du bourg de Champs un ramassage des déchets verts le JEUDI. Nous vous demandons de ne plus utiliser de sacs plastiques jetables, mais de bien vouloir utiliser un sac réutilisable muni de 2 anses. Merci de ne pas mettre de sac trop lourds car ils ne peuvent pas alors être versés dans la benne. Les sacs une fois vidés sont laissés sur place après le ramassage. Les plastiques, pots de fleurs ou autres ne peuvent être ramassés lors de ce ramassage.

Ramassage des encombrants

lundi 2 août : Plastique

mardi 3 août : Bois

mercredi 4 Août : Electroménager

jeudi 5 Août : Ferraille

S'inscrire au secrétariat de Mairie **avant le vendredi 31 juillet.**

LA VACCINATION COVID-19

EN 2 TEMPS

Avril - Mai

Afin de profiter de l'élan national de vaccination face à la crise sanitaire, la municipalité a proposé aux personnes de plus de 70 ans de la commune de se faire vacciner au centre de vaccination mobile de Riom es Montagnes le 19 avril pour la 1^{ère} injection puis le 18 mai pour la 2^{ème} injection.

La commission cadre de vie a organisé le rendez-vous (inscription, transport, accueil, accompagnement...).

Une vingtaine de personnes ont profité de cette aubaine.

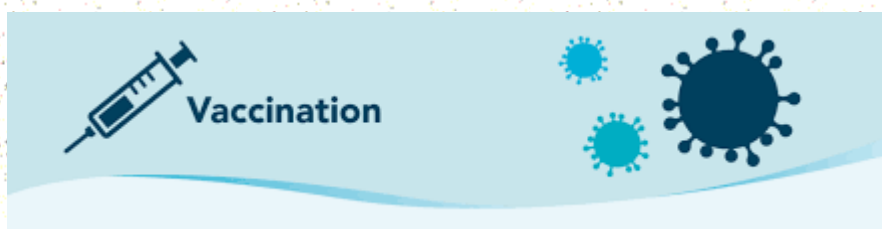


Juin - Août

La salle Henri Moins s'est transformée en un centre de vaccination, le temps d'une journée, ce mercredi 23 juin 2021 sous la houlette du Service Départemental d'Incendie et de Secours du cantal, des pompiers et de la municipalité.

Au total, 106 personnes ont reçu leur première injection. La 2^{ème} injection est prévue le 4 août au même endroit et à la même heure.

Tout s'est bien déroulé grâce à l'implication de tous et les administrés sont repartis satisfaits.



DEPISTAGE ET VACCINATION COVID 19

Après une année difficile de lutte contre cette nouvelle pandémie, nous arrivons à combattre ce virus qui a beaucoup restreint nos libertés.

A l'approche des fêtes de fin d'année, nous avons été sollicité(e)s par le maire de notre commune pour participer à la campagne massive de dépistage rapide organisée par le président de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Après quelques problèmes de logistique, nous avons pu mener à bien cette grande campagne de prévention le week-end du 18, 19 et 20 décembre 2020.

Une centaine de Champsois et des environs ont bien voulu se faire « chatouiller » le nez avec un écouvillon.

Nous en profitons pour les remercier car ils ont permis d'éviter le développement de cluster au sein de notre commune.

Nous tenons également à remercier toutes les personnes bénévoles (sapeurs-pompiers, employés et élus communaux, pharmacienne) pour leur aide précieuse.

Cette nouvelle année a débuté avec l'espoir de vacciner la grande majorité de la population afin d'éradiquer ce virus et ses variants.

Malgré toutes les restrictions imposées, nous arrivons tout de même à vacciner les personnes volontaires à leur domicile et au cabinet.

Il ne faut pas oublier que le meilleur traitement des maladies repose sur la prévention, et dans le cadre du covid19, elle passe par le dépistage, la vaccination et le respect des mesures barrières.

C'est la responsabilité de chacun qui nous permettra de retrouver, au plus tôt, notre liberté.

Cabinet infirmier
04.71.40.29.52



TOURISME

cantal
auvergne



En 2021, je visite **LE HAUT CANTAL**
La nature par excellence

OT SA
OFFICE DE TOURISME
DE SUMÈNE ARTENSE
CATÉGORIE III

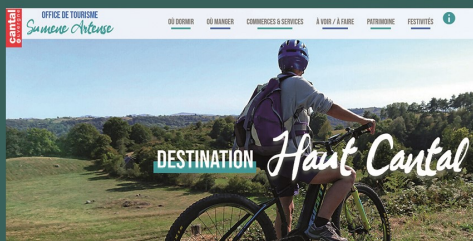
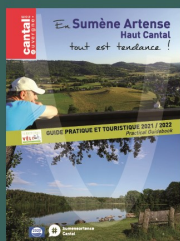
OFFICE DE TOURISME DE SUMÈNE ARTENSE - 6, Place de l'église 15270 Champs-sur-Tarentaine/Marchal
04 71 78 76 33 - info@tourisme-sumene-artense.com - www.tourisme-sumene-artense.com - www.lapistevertecantal.com



Guide de séjour 2021 et site internet

Guide disponible dans les 4 points d'information. Vous trouverez :

- toutes les activités du territoire
- les randonnées pédestres
- les circuits VTC et VTT
- où manger, où dormir et où patrimonier !!



www.tourisme-sumene-artense.com

Horaires ouverture 2021



Champs-sur-tarentaine/Marchal

Juillet et août 9h30/12h et 14h30/18h, tous les jours
sauf fermé dimanche AM.

Ydes

Juillet et août, 10h/12h et 14h/18h. Tous les jours.

Saignes

12 juillet au 20 août : 9h30/12h. Du lundi au vendredi.

Site de val

02 juillet au 29 août : 14h/17h30. Tous les jours.

Pour se distraire

Le programme d'animation sera disponible sur le site internet www.tourisme-sumene-artense.com avec inscription à l'Office de Tourisme au 04 71 78 76 33.

Nouveautés :

- Initiation à la pêche sur le site de Val
- Sylvothérapie
- Une journée à Antignac :
 - Minéralogie + artisanat : les vendredis 16 et 30 juillet et 13 et 27 août à 10h,
 - Patrimoine + artisanat : les vendredis 9 et 23 juillet, 6 et 20 août à 10h.

Adulte 12€ - enfant à partir de 7 ans : 8 €.

La pêche aux écrevisses :

Grâce à la Fédération de Pêche du Cantal, l'Office de Tourisme louera des Balances et des perches pour aller à la pêche aux écrevisses (dès début juillet).
La réservation du matériel et la vente de la carte de pêche se fera par téléphone au 04 71 78 76 33.



Territoire Vélo



- Des équipements de recharge de vélos à assistance électrique sont en place à Champs sur Tarentaine/Marchal, le site de Val, le lac de Lastiouilles.
- Des potences de réparation et gonflage à Champs sur Tarentaine/Marchal et Ydes.
- Renouvellement du label pour 3 ans.
- Bike Park au Bois de Lempres ouvert toute l'année.
- Circuits balisés de VTT et VTC dans le guide de séjour [PDF] et sur le site internet [GPX].



Sumeneartense
Cantal



Postez vos photos
de vacances !

TOURISME

Nager Patauger



Lac de Lastioules, labellisé
« Pavillon bleu » depuis 2015 car
reconnu pour la qualité de ses
eaux et de son environnement.



Randonner

400 km de
chemins.
25 randonnées
vendues par topo (6 €) ou
à la fiche (0.50 €) ou en
téléchargement,
tracé GPX sur www.tourisme-sumene-artense.com

DESTINATION
HAUT CANTAL

14 km sécurisés

Location vélos
assistance électrique



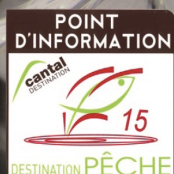
Pédaler

Téléchargement sur :
www.veloenfrance.fr
Application :



Avec ses 6 lacs
classés en 1^{ère} et
2^{ème} catégorie sur
250 hectares d'eau et
les 700 km de rivières
et ruisseaux de 1^{ère}
catégorie.

Pêcher



**Farnienter, admirer,
goûter, savourer...
et AIMER !**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUMÈNE-ARTENSE

DES BORNES DE RECHARGES POUR VÉLOS ELECTRIQUES INSTALLÉES EN SUMÈNE ARTENSE

Dans le cadre de son projet de territoire, la Communauté de Communes Sumène-Artense a engagé depuis de nombreuses années une politique volontariste visant à favoriser la pratique des mobilités douces et notamment celle du vélo. Dans cette continuité, la CCSA a mis en place au mois de mai 2021 diverses installations à destination des Vélos à Assistance Electrique (VAE), sur le territoire.

Deux dispositifs de recharge pour les VAE ont été mis en place sur les sites touristiques de la plage de VAL et de la base Nautique de Lastiouilles. Cet équipement se présente comme un vrai rack de stationnement vélo, permettant au cycliste de sécuriser son vélo en y accrochant son antivol, associé à un point de recharge.

Au sein des pôles de location d'Ydes et de Champs-sur-Tarentaine-Marchal, deux points de recharge ont été positionnés. Ces bornes de recharge rapide sont capables d'accueillir 2 vélos en même temps et sont associées à des racks permettant de sécuriser les cycles. Leur gestion est effectuée par l'OT intercommunal pendant les périodes et horaires d'ouvertures.

De plus, un espace de réparation avec station de gonflage est présent sur chaque pôle de location.

Cette opération a été cofinancée par le Conseil départemental du Cantal dans le cadre de l'appel à projet « Le Cantal : un territoire organisé pour la pratique du vélo à assistance électrique (VAE) »



MARCHE HEBDOMADAIRE

PLACE DU 19 MARS 62

En raison du plan vigipirate sécurité renforcée - risque attentats et après concertation des pouvoirs publics (sous-Préfecture et gendarmerie), le marché du jeudi restera installé place du 19 mars 1962 à côté de la halle couverte. Malgré le souhait de quelques exposants de revenir sur la place du village, ce site permet plus facilement la sécurisation du marché avec ses barrières naturelles et l'installation de gros blocs de pierres...



En attendant des jours meilleurs...

ATOL MOBILE LES OPTICIENS

Atol mobile vous propose le tiers payant. Aussi avant votre rendez-vous, vérifiez le remboursement forfaitaire de votre mutuelle. Vous pouvez également bénéficier du 100 % santé optique, très avantageux avec 0 euros à votre charge sous certaines conditions. L'opticien doit faire figurer le montant du dispositif sur votre devis.

100% Santé optique, comment ça marche ?

La réforme 100% Santé a eu pour objectif de permettre à tous de bien voir en ayant accès à un large choix de montures et de verres avec des garanties de qualité et répondant à des exigences esthétiques, sans reste à charge.

Le niveau de frais à la charge des assurés est ainsi maîtrisé.

Ainsi si vous choisissez une monture et des verres de l'offre 100% Santé, vous n'avez rien à payer ! La paire de lunettes vous est entièrement remboursée par l'Assurance Maladie et votre complémentaire santé.

Vous pouvez bien sûr ne prendre que les verres ou que la monture dans le dispositif.



Yves Thévenoux, opticien, arrive à...

**CHAMPS SUR
TARENTEINE**

Tous les 1ers vendredis du mois
de 10h00 à 17h00

uniquement sur RDV au

07 88 87 01 31 ou 04 71 40 20 25

Un début de retour à la normale

La fin de l'année approche et depuis le mois de mai, nous pouvons reprendre quelques sorties sportives et culturelles. Avec 57 élèves à l'école, nos effectifs restent stables et l'arrivée d'un bon petit groupe en TPS nous conforte sur la bonne santé de notre école.



Les élèves de la maternelle ont, cette année, participé au projet de la circonscription de Mauriac sur le thème des sciences. Il fallait « réveiller l'escargot ». Ces petites bêtes ont donc investi l'école et ils ont été observés sous toutes les coutures, chacun proposant une solution pour le réveiller : crier, sauter, faire du bruit.... mais finalement la solution a été trouvée, il faut de la pluie. Après les escargots, c'est une découverte des poneys qui clôturera l'année scolaire, un bon moment en perspective.



Les élèves de l'élémentaire participent aux 70 ans du barrage de Bort les Orgues. Après une intervention en classe pour présenter ce qu'est un barrage, ils se sont rendus sur le site pour visiter l'espace d'accueil et se retrouver face au mur du barrage. Quelle expérience ! C'est avec un ballon géant qui sera exposé cet été, que les élèves termineront cet anniversaire. Ils doivent peindre leur plus beau barrage.

ECOLE



Au niveau sportif, les élèves du CP au CM2 ont participé à la randonnée organisée par l'USEP sur les monts du Cantal. Toute la journée, ils ont pu découvrir nos beaux paysages en partant du Col de Fond de Cère. Ils sont montés au buron de Meije-Coste et de là, au col de Rombière pour finir au Puy Griou et retour au car. Avec 8 kms de randonnée, ce fut un vrai bol d'air et un vrai moment de liberté.



Enfin, les élèves de CM1/CM2 ont eu la chance de participer au projet artistique de la communauté de communes. Durant 4 jours, une plasticienne et une photographe professionnelle sont venues en classe pour réaliser des portraits avec des végétaux. Après la collecte et la recherche du thème, les petits artistes ont réalisé un travail époustouflant, qui sera visible à partir de cet été et durant toute l'année sur la piste verte.

ALSH

L'accueil de loisirs reprendra comme chaque année le 7 juillet 2021 premier jour des vacances.

L'ALSH commencera du 7 juillet jusqu'au 30 juillet, à Saignes et continuera du 2 août jusqu'au 20 août à Champs.

Il est rappelé à ce sujet que les inscriptions doivent se faire la semaine précédant les jours de fréquentation et qu'en aucun cas les enfants ne peuvent être déposés au centre sans cette inscription préalable.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à Franck Lopes
Tél : 04.71.78.79.74 ou par mail : franck.lop@wanadoo.fr

TRAVAUX PLACE

CHAMPS SUR TARENTAINE

Les travaux du centre bourg de Champs sont pratiquement terminés.

Une dernière réunion de chantier , le 27 /05 /2021 a permis de faire le point et de relever les précédentes observations qui depuis ont été réalisées et celles restant à faire avant la phase de réception , c'est-à-dire :

- un panneau de sens interdit à fixer à proximité de l'emplacement de l'ancienne fontaine
- la reprise des boulons de fixation des garde corps
- des bombes de peinture à fournir
- plantations d'arbustes dans les 4 grands bacs
- pose de batardeaux béton dans le ruisseau pour retenir de l'eau dans la partie découverte en période de basses eaux
- et surtout , fourniture de plans de recollement des réseaux.



TRAVAUX PLACE MARCHAL

Place de Marchal avant les travaux



Place de Marchal pendant les travaux



Les travaux d'assainissement et d'aménagements de la place du 15 Août à Marchal progressent, pour permettre l'enrobé et le pavage sur le rond point ainsi que la reprise de la conduite d'eau qui est nécessaire.



SERVICE TECHNIQUE

Les beaux jours arrivant, aux demandes quotidiennes de petits travaux divers et variés (plomberie, dépannages, caniveaux grilles, trous sur les chemins, goudron sur les routes, etc...) viennent s'ajouter les impondérables :

- mise en route du camping dont l'ouverture d'une partie est avancée cette année.
- mise en état de fonctionnement de la piscine (vidange, nettoyage, reprise du carrelage des plages sous la pluie, attente du technicien)
- fleurissement des nombreux bacs et jardinières
- entretien des espaces verts dont l'importance ne cesse d'augmenter avec les nouveaux aménagements.

Tout ceci explique que malgré la ponctualité, la présence effective, la polyvalence et l'investissement de nos employés techniques municipaux, un certain retard à été constaté dans l'exécution des travaux à réaliser.

Merci de votre compréhension .

Rappel : le brûlage des déchets verts à l'air libre est INTERDIT

Le préfet du Cantal tient à rappeler que le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit, tout comme celui des déchets ménagers. Cette interdiction concerne les particuliers, entreprises et collectivités territoriales, susceptibles de produire des déchets verts :

- l'herbe après une tonte de pelouse
- les feuilles mortes
- les résidus d'égouttage
- les résidus de taille de haies et arbustes
- les résidus de débroussaillage
- les épluchures de fruits et légumes.

Au-delà des troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que les risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet en effet de nombreux polluants en quantité importantes, dont les particules qui véhiculent des composés toxiques et cancérigènes. En cas de non-respect de cette interdiction, une contravention de 450€ peut être appliquée (article 131-13 du code pénal).

Des dérogations peuvent être accordées par le préfet sur proposition de l'autorité sanitaire et après avis du conseil Départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques, ainsi que pour le brûlage des déchets agricoles, qui peut être autorisé pour des raisons agronomiques ou sanitaires.

Que faire de ses déchets verts?

Il est possible :

- * Soit de les déposer en déchetterie, si celle dont vous relevez est ouverte (se renseigner au préalable auprès de votre commune ou communauté de communes).
- * Soit de les valoriser en utilisant des pratiques simples et peu coûteuses, notamment le compostage et le paillage.

Pour le compostage, la tonte de pelouse et le feuillage peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes. Cela permet de produire directement dans son jardin un engrais naturel et de qualité. Pour le paillage, feuilles mortes, brindilles et branches coupées en morceaux ou broyées, résidus de jardin peuvent être déposés au pied des plantes et arbustes. Cela permet de nourrir et de conserver l'humidité des sols, de protéger du gel les végétaux fragiles et évite la pousse des mauvaises herbes.

Plus d'informations sur le guide du compostage et du paillage de l'ADEME :

<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-compostage-et-paillage.pdf>

ETAT CIVIL

Naissances

Titouan VERT le 07 Mars 2021 à Ussel

Gabriel, Sacha BRUNAUD né le 20 Mars 2021 à Aurillac

Björn, Pascal, Jimmy VAN LAËRE le 20 avril 2021 à Aurillac

Décès

MARTINEZ épouse LOPEZ Françoise, Antoinette, Lucienne le 09 Janvier 2021 à Bort

VERDIER Jean Louis le 16 Février 2021 à Limoges

TEULADE Firmin, Léon le 31 mars 2021 à Bort

MARTIN Roger le 17 Avril 2021 à Champs sur Tarentaine

SERVAIRE André, Yves le 29 mai 2021 à Champs sur Tarentaine

GIRON Yves, le 19 juin 2021 à Ussel

Découvrez les offres France Services à La Poste de Champs sur Tarentaine

Au bureau de poste

- Demandez conseil à votre chargé(e) de clientèle pour effectuer vos démarches administratives en ligne.
- Bénéficiez gratuitement et en libre-service d'un accès à Internet et à nos équipements numériques :
 - Tablette ou ordinateur
 - Imprimante, scan



HORAIRES D'OUVERTURES :

lundi	FERME	
Mardi	09:00 -12:00	13:15 -16:30
Mercredi	09:00 -12:00	13:30 -16:45
Jeudi	09:00 -12:00	13:30 -16:45
Vendredi	09:00 -12:00	13:30 -16:45
Samedi	09:00 -12:00	

**Vous souhaitez un accompagnement pour vos
démarches administratives en ligne
prenez rendez-vous au 04 71 67 43 02**

France Services
10 Place de L'église
15 270 Champs surTarentaine



Les services du quotidien à côté de chez vous



• MA SITUATION DE VIE CHANGE

Je déclare mon changement de situation suite à une naissance ou au décès d'un proche. Je demande le RSA, la prime d'activité, une aide au logement (APL, ALF...).



• JE PRENDS SOIN DE MA SANTÉ

Je demande une carte vitale. Je suis mes remboursements, je télécharge une attestation de droits, je déclare un changement de situation personnelle...



• JE PRÉPARE MA RETRAITE

Je souhaite bénéficier d'une simulation pour ma retraite ou être informé(e) de mes droits.



• JE DÉCLARE MES IMPÔTS

Je déclare et paie mes impôts, j'accède à mes documents fiscaux, je me renseigne sur la taxe d'habitation, la taxe foncière, le prélèvement à la source...



• J'ÉTABLIS MES DOCUMENTS OFFICIELS

Je fais ma pré-demande de passeport ou carte nationale d'identité, je demande ou renouvelle mon permis de conduire, mon certificat d'immatriculation...



• JE FAIS VALOIR MES DROITS

Face à un litige ou conflit, je m'informe sur les procédures et sur la saisie du Défenseur des droits, je demande un extrait de mon casier judiciaire...



• JE SUIS AFFILIÉ(E) À LA MSA

Je crée mon compte, je consulte mes paiements, je fais mes déclarations et demandes en ligne concernant ma santé, ma famille, ma retraite...



• JE CHERCHE UN EMPLOI

Je m'inscris/réinscris en ligne en tant que demandeur d'emploi, j'actualise ma situation, je consulte mes paiements...



VISITE DE MADAME LA SOUS-PREFETE

La visite de Mme la Sous-Préfète a été l'occasion de mettre en évidence différents projets de développement sur la commune. **Cette visite a commencé** chez Sébastien et Marie Laure Jouve au GAEC de Labeyssere qui ont investi dans un séchage en grange équipé d'une soufflerie qui permettra de sécher le foin en vrac dans trois îlots de stockage. Ce séchage permet de conserver les arômes et la qualité de l'herbe fraîchement coupée afin d'apporter de la valeur ajoutée à leur production de Saint-Nectaire fermier en zone AOP. La création d'un emploi à la fromagerie vient compléter cette initiative.



La visite a continué à la boulangerie de Mr Franck Raineau installé depuis 2 ans. Le boulanger a expliqué son fonctionnement et une discussion s'est ouverte, Mme la Sous-Préfète a montré de l'intérêt aux 3 emplois créés dont 2 de proximité.



La visite s'est terminée aux chalets de l'eau Verte. Les propriétaires, Pierre Eric et Marjolaine Chabaud restructurent complètement leur offre touristique en se tournant vers un accueil haut de gamme comme l'a présenté l'article qui leur est dédié, paru dans le magazine "Massif Central" d'avril/mai/juin 2021. En plus de ce choix tourné vers la qualité des structures, ils ont tenu à préciser que tout allait être fait dans le respect de l'environnement en recyclant le plus possible les matériaux. Ils ont mis l'accent sur leur volonté d'offrir à leurs clients un cadre raffiné en pleine nature afin qu'ils puissent se ressourcer dans les meilleures conditions.



Mme la Sous-Préfète s'est montrée agréablement surprise et très intéressée par cette dynamique qui témoigne de la part de ces entrepreneurs d'une réelle volonté de s'inscrire dans nos territoires.

LAC DU TACT

AMENAGEMENT ET MISE EN VALEUR

Le programme d'aménagement et de valorisation du lac du Tact s'inscrit dans un projet global initialement porté par la société EDF, concessionnaire du site, avec 2 objectifs majeurs :

- améliorer la qualité de l'eau transitant vers le lac de La Crégut et de Lastiouilles
- renforcer l'attractivité du territoire en mettant davantage en valeur les atouts biodiversitaires, paysagers, énergétiques et patrimoniaux de la Haute Tarentaine.

Ce projet s'est construit en associant étroitement de multiples partenaires (riverains, Association de sauvegarde du lac de la Crégut, APPMA, élus locaux.....) et un partenariat privilégié avec la société EDF.

L'objectif stratégique de ce projet est de concilier l'attractivité touristique par une mise en valeur du site et la protection environnementale et patrimoniale. Si la maîtrise d'ouvrage de l'opération d'amélioration de la qualité d'eaux reste sous la gestion d'EDF, la Communauté de Commune Sumène Artense a souhaité assurer le pilotage de la maîtrise d'ouvrage de la valorisation du site, qui s'inscrit dans le cadre des politiques de développement touristique et d'aménagement du territoire de la CCSA.

Les aménagements envisagés :

L'accès et l'accueil sur le site

Panneautage : informations diverses (situation géographique, localisation des activités de loisirs de pleine nature, parcours de randonnées, lieux remarquables...).

Le parcours

Création d'un cheminement permettant de faire le tour du lac à pied en reprenant les itinéraires existants (GR), restauration de cheminements ayant existés en conciliant les usages agricoles et les usages de loisirs. Réalisation sur certains secteurs d'équipements spécifiques (passerelles, passage à gué,).

Lieux d'observation et point d'arrêt

Création de points de vue sur le parcours qui permettront aux visiteurs de s'approprier le paysage et d'en comprendre le fonctionnement, accès à des sites d'observation de la faune en conciliant intérêt de la découverte et protection de l'environnement.

Aménagement de points pique-nique localisés sur certaines berges.

NOS ASSOCIATIONS

TERRALHA

L'association fut créée en mars 2020, sans but lucratif (loi 1901).

Elle a pour objectif de proposer des activités et des manifestations ludiques autour de la poterie au public .

Terralha a réellement commencé son activité en juillet 2020 en proposant des ateliers deux fois par semaine et cela tout l'été.

Elle est intervenue dans le cadre des TAP dans les communes avoisinantes et bien évidemment à Champs sur Tarentaine, avec Tatiana comme animatrice.

Jusqu'au 2 juillet Terralha propose des ateliers pour adultes:

Les lundis de 14h à 16h et/ou jeudis de 16h à 18h aux Halles couvertes.

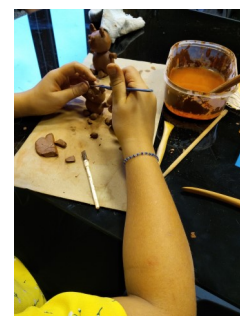
L'association fournit la terre, les outils et la cuisson .

Toutefois, il est conseillé d'apporter son tablier !!!

L'association reconduit les ateliers cet été, pour tout public.

Il est possible de faire plaisir avec des chèques cadeau.

Terralha proposera des forfaits à l'heure, au mois, trimestre et année pour la rentrée 2021 – 2022.



Le bureau : Président : Mr NICOLAS Sylvestre

Secrétaire : Mr ERIAU Siegfried

Nous contacter : 06 16 86 29 43

ATELIERS POTERIE ETE 2021

Atelier de 10h30 à 12h00

Juillet	Août
Mercredi 07	Mercredi 11
Vendredi 09	Vendredi 13
Vendredi 16	Mercredi 18
Mercredi 21	Vendredi 20
Vendredi 23	Mercredi 25
Mercredi 28	Vendredi 27
Vendredi 30	

NOS ASSOCIATIONS

LA PETANQUE

Au vu des conditions sanitaires en vigueur, le club AS Champs Pétanque continue de jouer sur les terrains extérieurs.



PAR MONTS ET PAR CHAMPS

Les membres de l'association de marcheurs champsois pourront encore cet été se retrouver régulièrement comme d'habitude, dans le respect des règles sanitaires en vigueur : les jeudis tous les 15 jours, pour des randonnées plutôt courtes... (entre 7 et 10 kms), ainsi que les week-end, tous les quinze jours, alternativement le samedi ou le dimanche pour des balades plus longues (entre 15 et 20 kms).

Par ailleurs, ils donnent rendez-vous pour la traditionnelle étape du TCP (Tour du Cantal Pédestre), jeudi 5 août en lien avec l'association départementale du TCP.

Au programme, comme à chaque fois, à partir de 11 heures : départ pour deux boucles (10 et 20 kms) un repas, le soir et le film du jour...

Plus de renseignements, seront donnés prochainement par le biais de différents moyens de communication (affiches, médias...).

NOS ASSOCIATIONS

LA PÊCHE



AAPPMA de Champs sur Tarentaine

Pour nos jeunes! nos futurs pêcheurs!
Filles et garçons!



Les Ateliers Pêche Nature Ados du 7 au 9 juillet et du 25 au 27 octobre 2021

S'initier et se perfectionner aux différentes techniques de pêche des carnassiers

- en bateau et en float tube

- au coup- feeder

Découvrir les matériels de pêche, les leurres et apprendre à les utiliser

Apprendre à se déplacer et pêcher en float tube

Découvrir et respecter les milieux aquatiques sur :

- Lastiouilles

- La Crégut

- le barrage de Bort les Orgues

- stage encadré et animé par des moniteurs guide de pêche diplômés

- matériel de pêche fourni,

- transports sur les lieux de pêche en bus avec protocole sanitaire.



Renseignements/inscriptions :

AAPPMA de Champs/Tarentaine-Marchal

Tél : 07.68.72.59.91 (après 18h)

Mail : mso29@free.fr

Nombre de places limité - Tarif 30€ le stage de 3 jours (pass cantal accepté)



Et aussi en juillet et août les Ateliers

Pêche Nature Estivaux

Du 19 juillet au 18 août

TOUS LES LUNDIS : pêche des écrevisses

NOUVEAUTE TOUS LES MERCREDIS :

initiation pêche carnassiers en float tube à Val

Les 25 et 27 juin, les bénévoles de l'AAPPMA de Champs sur Tarentaine avec un garde de pêche de la fédération de pêche du Cantal ont fait découvrir fin juin aux élèves de l'école de Champs et de Grange le monde de la pêche et ses milieux aquatiques.

Samedi 07 Août Concours pêche

Samedi 30 octobre repas moules-frites

D'autres manifestations sont en projets.



NOS ASSOCIATIONS

L'AAPPMA a pour mission aussi de gérer et protéger ses milieux aquatiques en participant à diverses Etudes, Travaux, Projets qui sont pour 2021 :

- **Projet EDF Lac du Tact en 2021 (travaux 2022)**

Reconquête de la qualité des eaux Lac Naturel de La Crégut – Lac de Lastiouilles

Aménagement paysager autour du lac du Tact et animations découverte de la biodiversité

Soutien d'étiage ruisseau du Tact

Travaux sur le Tact en intégrant le développement du loisir pêche

Spécialisation du lac du Tact après travaux

Réservoir à Brochets avec mise en œuvre fenêtre de capture sur cette espèce.

Alevinage très conséquent en brochets avec participation financière EDF et autres partenaires du territoire.

En parallèle au projet Tact, EDF a relancé AAPPMA/FD pour la création d'une frayère à brochets (valable pour toutes les autres espèces). Ce projet reporté à plusieurs reprises va se traduire par le lancement de l'étude en 2021 et les travaux en 2022

- **Rendu de l'étude comportementale de la truite fario en période d'étiage sur le Tact**

- **Rendu des inventaires piscicoles**

- **Contrat de rivière Source de la Dordogne Sancy Artense**



Dans le cadre de ce contrat, il est prévu en 2021 le nettoyage et l'enlèvement des embâcles sur le bas de la Tarentaine

- **Projet phare région AURA / ARPARA / FD 15 dans le cadre du plan de relance**

Sur les grands lacs du Cantal et notamment Lastiouilles :

mise à disposition (location) de matériel de pêche, barques électriques, canoés pêche et float tube aussi bien pour les locaux que pour les touristes, en priorité pour les pêcheurs mais pas seulement.

- **Labellisation des parcours pêche 2021 / 2022 et spécialisation des lacs d'Artense**



Depuis le début de l'année l'AAPPMA a procédé à plusieurs alevinages :

- o 300 kg Arc en ciel sur le Taurons (entre autre avec de grosses truites)
- o 240 kg Arc en ciel sur la Rhue (entre autre avec de grosses truites)
- o 280 Kg Fario sur la Tarentaine

L'alevinage va se poursuivre les prochains mois et notamment à l'automne sur les lacs de l'Artense en brochets-sandres et black-bass (7500€ suivant le plan AAPPMA/FD).

NOUVEAUTE : introduction de l'ombre commun sur la Rhue (plan sur 3 ans)

Renouvellement du bureau à l'automne
Toutes les personnes qui sont passionnées par la pêche
et ses milieux aquatiques sont les bienvenues.



Dépositaires :

Centre de pêche de Lastiouilles - Office de tourisme Sumène Artense ET sur internet

Bar tabac restaurant chez Delmas - Bar tabac chez Vialle



GERAM

(GROUPE D'ETUDES ET DE RECHERCHES ASTRONOMIE ET METEOROLOGIE)



EXPO' DESSINS

Le GERAM propose à tous les enfants de la commune de Champs sur Tarentaine et ses hameaux, une exposition de leurs dessins qu'ils aimeraient réaliser sur le thème :

« 2021, un Français dans l'espace »

en référence à l'aventure spatiale de Thomas PESQUET, astronaute français actuellement à bord de la Station Spatiale Internationale (ISS).

Pour y participer, chaque enfant devra :

- _ utiliser une feuille, format A4 (mettre son nom au dos)
- _ effectuer son dessin en couleur
- _ déposer ou adresser (sans le plier) son dessin au service animation de la mairie de Champs sur Tarentaine.
- _ date limite de dépôt : 31 août 2021

Tous les dessins seront exposés lors de la manifestation « VUDUCIEL 2 » organisée les 23 & 24 octobre 2021, à la Salle Henri Moins de Champs sur Tarentaine.

Pour tous renseignements : geram.france@gmail.com



CHAMPS SUR TARENTAINE

cantal
convergne



Association loi 1901
N° W153000596 / 2007

Mairie, place de l'église
15 270
CHAMPS SUR TARENTAINE
geram.france@gmail.com

Le « **Café Astro** » est
une permanence organisée le
2ème mercredi de chaque mois

de **14 h 00 à 17 h 30**

Salle des Associations
(située à côté de l'Office du Tourisme)

à

CHAMPS SUR TARENTAINE

Parking – Accès handicapé

Ce rendez-vous convivial, autour d'une collation, est ouvert à tous.

Il est l'occasion d'échanger entre personnes passionnées par l'observation du ciel et de l'espace et des techniques associées.

Nous vous accueillons dans une ambiance chaleureuse et décontractée.

Ce « **Café Astro** » est l'occasion de se rencontrer, s'informer et partager sa passion commune



ANIMATIONS

ÉTÉ 2021

CHAMPS SUR TARENTAINE-MARCHAL

Diverses animations sont mises en place tout au long de l'été:

Marché artisanal
Fête du livre (une trentaine d'auteurs)
Animations nature
Visite d'un buron
Tour Cantal pédestre
Pêche à l'écrevisse au Château de Val
Animations au camping

Vous retrouverez le programme détaillé à l'office du tourisme et pour plus d'informations, contacter le Service Animation-Tourisme-Mairie

Tél. 04.71.70.79.74

Mail: franck.lop@wanadoo.fr



Bel Été



*sur notre
Territoire*